



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 9 mars 2012

N° 446

Démographie

L'Insee met à jour ses cartes interactives : du nombre de salles de cinéma aux équipements divers

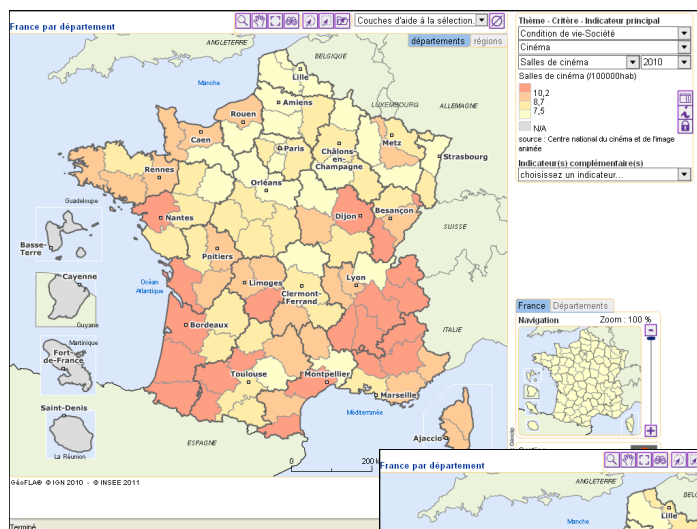
Les cartes interactives disponibles sur le site Internet de l'Insee ⁽¹⁾ permettent de visualiser de nombreux indicateurs démographiques, sociaux et économiques par commune, canton, arrondissement, département, zone d'emploi 2010, communauté d'agglomération ou de communes, ou région. L'Insee vient de mettre à jour sa base de données.

Douze thèmes sont ainsi sélectionnables : agriculture ; conditions de vie et société ; économie ; enseignement et éducation ; entreprises ; industries, industries agricoles et alimentaires (IAA) et construction ; population ; revenus et salaires ; santé ; services, tourisme et transports ; territoire ; travail et emploi.

Chaque thème comprend plusieurs sous-thèmes qui, eux-mêmes, se déclinent en plusieurs indicateurs.

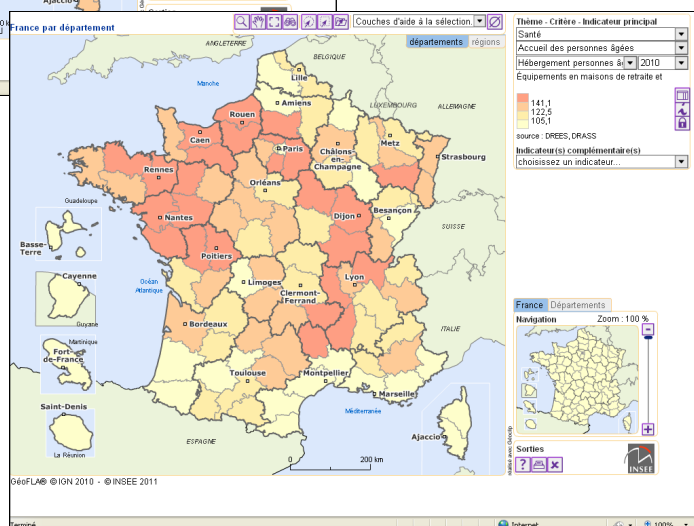
Les données cartographiées peuvent être exportées vers un tableur en cliquant, à partir de la carte, sur un icône qui se trouve dans la fenêtre en haut à droite.

Avant toute première utilisation, l'Insee met à disposition des internautes le *Guide d'utilisation du mode cartographique* (fiche en format « pdf »), ainsi que la liste des indicateurs cartographiés (fichier en format « Excel »).



Salles de cinéma pour 100 000
habitants (2010, par département).

Maisons de retraite et logements-
foyers en 2010, pour 1 000 habitants
de 75 ans ou plus



(1) - www.insee.fr, rubriques « Bases de données », « Données locales ».

Administration

« Mademoiselle », entre autres, doit disparaître

Dans une circulaire du 21 février 2012, le Premier ministre, François Fillon, insiste sur la nécessité de supprimer « Mademoiselle », « nom de jeune fille », « nom patronymique », « nom d'épouse » et « nom d'époux » des formulaires et des correspondances des administrations.



1. Les civilités « Madame » ou « Mademoiselle » ne constituent pas un élément de l'état civil des intéressées. Le choix de l'une ou de l'autre n'est commandé par aucune disposition législative ou réglementaire. L'emploi de la civilité « Madame » devra donc être privilégié comme l'équivalent de « Monsieur » pour les hommes, qui ne préjuge pas du statut marital de ces derniers.

2. Le terme « nom de jeune fille » apparaît inapproprié notamment au regard de la possibilité reconnue à un homme marié de prendre le nom de son épouse comme nom d'usage. Celui de « nom patronymique » a quant à lui vocation à disparaître à la suite de l'intervention de la loi du 4 mars 2002 relative au nom de famille qui a retenu cette dernière expression pour la modification des dispositions du code civil. L'emploi du terme « nom de famille » devra donc être privilégié.

3. L'emploi des mentions « nom d'époux » ou « nom d'épouse » ne permet pas de tenir compte de manière adéquate de la situation des personnes veuves ou divorcées ayant conservé, à titre de nom d'usage, le nom de leur conjoint. L'emploi du terme « nom d'usage » devra ainsi être privilégié.

À vos agendas

Le 14 mars, à Laval, Jean Maisondieu, la maladie mentale et l'exclusion

Le mercredi 14 mars, à 20 h 30, salle du Vieux-Château à Laval, dans le cadre de la Semaine nationale d'information sur la santé mentale, l'Union nationale des amis et familles de malades et/ou handicapés psychiques de la Mayenne (Unafam) organise une conférence-débat avec le Dr Jean Maisondieu, psychiatre honoraire des Hôpitaux, auteur de nombreux ouvrages⁽²⁾, sur le thème : « Maladie mentale et exclusion, exclusion et souffrance psychique ».



Entrée gratuite.

Le 16 mars, à Bais, Fukushima, et après ?

Le vendredi 16 mars, à 20 h 30, salle polyvalente de Bais, à l'occasion du 12^e anniversaire du renvoi de la « Mission Granite », Haruko Boaglio, Japonaise, professeure de français, témoignera sur le thème : « Fukushima, et après ? » L'intervenante habitait dans la région de Fukushima au moment de la catastrophe.

Cette soirée est organisée à l'initiative de la Coëdra Mén (Coordination d'opposition à l'enfouissement des déchets radio-actifs et pour la maîtrise de l'énergie). Seront également abordés : l'éolien en Mayenne, les énergies pour demain, l'accueil en Mayenne d'enfants de Tchernobyl...

Entrée libre.

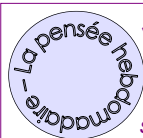
Le 22 mars, à Mayenne « Familles sous influence »

Le jeudi 22 mars, à 20 h 30, salle de spectacle du Centre hospitalier du Nord-Mayenne (CHNM), 229 boulevard Paul-Lintier, à Mayenne, le Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (RIAM) et l'association Regards Cliniques organisent une conférence-débat sur le thème : « Familles sous influence – grandir auprès d'un parent affecté de dépendances (alcoolisme, toxicomanies) – Modalités d'intervention auprès des familles et des jeunes ».

Les organisateurs précisent que « *quand les difficultés de fonctionnement familial s'installent, chacun des membres de la famille est affecté. Les relations se modifient, les personnes souffrent et s'adaptent au détriment de leur propre équilibre* ». Ainsi, la soirée portera sur la compréhension des mécanismes et des enjeux familiaux, les transmissions générationnelles, les moyens d'intervention, les modalités d'interventions familiales systémiques.

Participation de Jean-François Croissant, psychologue clinicien, thérapeute familial, et de Janick Le Roy, assistante de service social spécialisée en alcoologie-addictologie exerçant en centre de consultation ambulatoire en alcoologie, à Rennes. Celle-ci présentera une action de groupe auprès d'adolescents.

Entre libre et gratuite.



« Une contradiction est pointée du doigt : d'un côté on permet la vente d'armes légères qui embrasent de nombreuses régions et causent [d']immenses souffrances ; de l'autre, on appelle les Nations Unies pour servir de pompiers et d'ambulanciers. Pour apporter une aide humanitaire d'urgence aux 51 millions de personnes en péril, l'Onu a besoin de 7 milliards de dollars. C'est la somme que génère ce commerce d'armes en un an, observe-t-elle. Cela fait six ans que les Nations Unies travaillent cette question dans l'espoir d'aboutir à un accord. Le mal ne cesse de progresser. Combien de vies humaines ont été perdues ? Il est temps de prendre les décisions qui s'imposent pour sauver des vies, éviter de nouveaux drames et créer les conditions du développement et de la paix ».

Jeanne-Emmanuelle Hutin, « Commerce des armes : protéger les civils » (éditorial), *Dimanche Ouest-France* du 26 février 2012.

⁽²⁾ – Notamment, tous aux éditions Bayard, *Le Crépuscule de la raison*, en 1989 ; *Les Alcooléens*, en 1992 ; *La Fabrique des exclus*, en 1997... Ces trois ouvrages ont fait l'objet de nouvelles éditions.